

Gers : #dites32 avec le Conseil départemental du Gers

Découvrir le Gers, l'aimer et s'y installer



Gers : #dites32 avec le Conseil départemental du Gers

Pour pouvoir mieux l'apprécier et peut-être même l'aimer, les internes en médecine en stage pour 6 mois dans le département sont amenés à découvrir le Gers, en dehors des hôpitaux ou cabinets libéraux où ils travaillent aux côtés des médecins maîtres de stage universitaires. Le Conseil départemental a donc proposé plusieurs sorties tout au long de l'été à ces futurs médecins. Le Conseil de l'Ordre avec le Docteur Cancio comme interlocutrice, est partenaire de ces opérations, tout comme la plupart des communes et intercommunalités gersoises désireuses d'attirer des médecins sur leur territoire.

Après une journée en Lomagne qui s'est achevée aux sons des musiques du festival Cuivro'Foliz de Fleurance, les internes en stage dans le Gers ont pu, quelques jours plus tard, faire la fête à Tempo Latino jusqu'au bout de la nuit.

À leur agenda prochainement, une soirée sous chapiteau à Jazz in Marciac. Et enfin, une invitation sur Auch, pour le dévernissage de Memento « Supra réel » fin septembre leur a été lancée.

La lutte contre la désertification médicale est une problématique majeure, de santé publique en premier lieu. Mais aussi à conséquences économiques ou sociales. La problématique est nationale et encore plus prégnante dans les territoires ruraux puisqu'on évalue à 30 % le nombre de médecins gersois partant en retraite d'ici 4 ans.

Le Département du Gers, sollicité par l'association des internes en médecine, participera au 2e forum de l'installation de Toulouse le 16 septembre, aux côtés de médecins, de l'ARS et de la CPAM. Début novembre, le Président Philippe Martin présentera, avec le Conseil de l'Ordre et tous les partenaires, le site DITES32 permettant de publier toutes les annonces d'offres d'installation ou de collaboration pour les médecins généralistes ou spécialistes, en libéral ou non.

Prochainement, les médecins concernés, les maisons de santé, les cabinets ou hôpitaux, les communes ou intercommunalités seront sollicités par courrier ou mail pour transmettre les éléments permettant la publication de leurs annonces.

La personne à contacter au Département est Marie-Neige Passarieu, par courriel à mnpassarieu@gers.fr

Désertification médicale : la solution sera plurielle et évolutive

De nombreuses autres actions sont en projet ou en cours. Toujours en étroite collaboration avec le Conseil de l'Ordre, l'ARS, la CPAM et les intercommunalités.

Marie-Neige Passarieu précise: " Il n'existe pas de solution unique, et seule, la multiplication d'offres différentes adaptées au territoire concerné permettra de favoriser la venue de médecins. L'élaboration de projet de santé innovant et possiblement évolutif autour de la création des maisons de santé est une des réponses.

Le Gers regarde toutes les solutions, y compris le salariat qui peut convenir à de jeunes médecins. Outre un numerus clausus considéré comme trop faible par rapport aux besoins des départements, il faut également intégrer la féminisation de la profession avec pour conséquences, une exigence de qualité de vie et une place plus grande laissée à la famille qui peut se manifester par des semaines réduites en temps de présence.

De nouveaux outils, comme la télémédecine, permettront aussi de répondre à la « pénurie » de médecins. Et sur ce volet, avec Gers Numérique, le Département est particulièrement bien positionné. Pourquoi pas demain, le Gers Département pilote ? Mais la télémédecine, ce ne sera pas pour toutes les affections et elle ne sera pas partout.

Dans ce combat livré contre la désertification médicale, les maîtres mots seront l'adaptabilité d'une part, celle des patients et celle des médecins et la multiplicité d'autre part, celle des solutions et des énergies. La solution unique n'existe pas. La réponse sera plurielle. Inventons, sur chaque territoire, chacun avec ses compétences et son pôle d'intervention, la médecine de demain.

Département du Gers - Mission Futurs médecins, Dites32 – MN Passarieu – 06 70 43 17 49